

Présentation du pôle valorisation et partenariat et de l'ingénierie de projets

Introduction

- Présentation de la DRED
- Rappel des modalités de la convention de site
- Les différents types d'appel à projets

Présentation de la DRED

Ilse Depraetere, Vice-Présidente de la commission de la recherche
Séverine Casalis, Vice-Présidente Valorisation
Véronique Christophe, Vice-Présidente Santé
Jean-François Delcroix, responsable administratif et financier

Pôle gestion

- Fatiha Garnoussi
- Aurélie Ducroquet

Pôle médiation scientifique

- Ségolène Labusquière

Pôle valorisation et partenariats

- Marie Lemoine
- Lise Kozlowski
- Cyrielle Tirman

Ecole
doctorale

Service
éditorial

Médiation
Scientifique

Marie Lemoine - Cyrielle Tirman - DRED
17.01.2017 - Présentation du pôle
valorisation et partenariat - IRHIS

Le pôle valorisation et partenariats

La page du pôle :

<https://www.univ-lille3.fr/recherche/valorisation/>

RECHERCHE

ACTUALITÉS

POLITIQUE DE RECHERCHE

LES PROJETS DE RECHERCHE

LABORATOIRES DE RECHERCHE

ETUDES DOCTORALES

VALORISATION ET PARTENARIATS

Aide au montage

Contrats et conventions

Valorisation des résultats et propriété intellectuelle

Compétences des laboratoires et équipements

PUBLICATIONS

VALORISATION ET PARTENARIATS

Le Pôle valorisation et partenariats de la Direction de la recherche vous accompagne dans chaque étape de la démarche de montage de projet. Il vous aide à identifier les appels d'offre qui correspondent à votre projet et vous apporte une aide logistique dans l'expertise et la gestion des contrats de recherche.



Pour nous contacter:


Responsable de la valorisation: Marie Lemoine

Chargée de valorisation: Cyrielle Tirman

Chargée de valorisation: Lise Kozłowski

B3.030 et B3.032, Direction de la recherche.

Marie Lemoine - Cyrielle Tirman - DRED
17.01.2017 - Présentation du pôle
valorisation et partenariat - IRHIS



2. Rappel de la convention de site

Marie Lemoine - Cyrielle Tirman - DRED
17.01.2017 - Présentation du pôle
valorisation et partenariat - IRHIS

Rappel des modalités de la convention de site

Convention de site, Page 28 :

« Une Partie (« Etablissement gestionnaire ») est désignée en Annexe 2 pour la gestion des Contrats de chaque Unité qui dispose d'un mandat de négociation et de signature des Contrats de cette Unité, sauf dérogation d'un commun accord.

[...]

Par dérogation, en ce qui concerne les projets européens, l'Etablissement gestionnaire est la partie employeur du responsable scientifique du projet. Pour les projets relevant des programmes européens ERC, l'établissement d'accueil (ou « Host Institution ») est la partie employeur du porteur du projet. »

Rappel des modalités de la convention de site

Pour IRHIS, « l'Établissement gestionnaire » désigné est le CNRS qui est donc en charge du montage et du suivi des projets.

Par dérogation, les projets européens peuvent être montés et gérés par l'Université.

Pour les ERC, l'établissement d'accueil (ou « Host Institution ») est la partie employeur du porteur du projet.



3. Les différents appels à projet

Marie Lemoine - Cyrielle Tirman - DRED
17.01.2017 - Présentation du pôle
valorisation et partenariat - IRHIS

Horizon 2020

3 PRIORITÉS

EXCELLENCE SCIENTIFIQUE

- Conseil européen de la recherche (E.R.C.)
- Actions Marie Skłodowska-Curie
- Technologies futures et émergentes (FET)
- Infrastructures de recherche

PRIMAUTÉ INDUSTRIELLE

- TIC
- Technologies clés génériques (KET) :
 - microélectronique
 - photonique
 - nanotechnologies
 - matériaux avancés
 - systèmes de production
 - biotechnologies
- Espace
- Innovation dans les P.M.E.
- Accès au financement à risque

DÉFIS SOCIÉTAUX

- Santé, bien-être, vieillissement
- Sécurité alimentaire, bioéconomie...
- Energies sûres, propres, efficaces
- Transports intelligents, verts, intégrés
- Climat, environnement, matières premières
- Sociétés inclusives et novatrices et capables de réflexion
- Sociétés sûres

E
U
R
A
T
O
M

• Diffusion de l'excellence et élargissement de la participation

• Science pour et avec la société


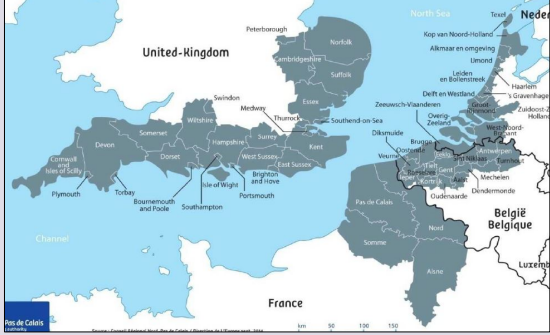
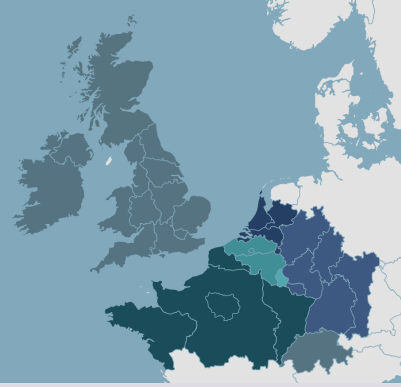
• Institut Européen d'Innovation et Technologie (I.E.T.)

• Centre commun de recherche (Joint Research Center - J.R.C.)

MESRI - octobre 2013



Les programmes Interreg

	Interreg VA France Wallonie Flandres	Interreg VA des 2 Mers	Interreg VB Europe du Nord Ouest
Zone éligibles			
Priorités	<ol style="list-style-type: none"> 1. Améliorer et soutenir la collaboration transfrontalière en R&I 2. Accroître la compétitivité transfrontalière des PME 3. Protéger et valoriser l'environnement par une gestion intégrée des ressources transfrontalières 4. Promouvoir la cohésion et l'identités commune des territoires transfrontaliers 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Innovation technologique et sociale 2. Technologies à faible émission de carbone 3. Adaptation au changement climatique 4. Economie efficace dans l'utilisation des ressources 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Innovation 2. Réduction du carbone 3. Utilisation efficace des ressources et matières premières

Les programmes Interreg

	Interreg VA France Wallonie Flandres	Interreg VA des 2 Mers	Interreg VB Europe du Nord Ouest
Co financement	50%	60%	60%
Dépôt	2 phases	2 phases	2 phases
Langues de dépôt	Français/Flamand	Phase 1 : FR/NL/EN Phase 2 : Anglais	Anglais (résumé en FR/EN/NL/DE)
Partenariat	Au moins 1 part FR et 1 part BE	Au moins 2 part donc 1 EN	/
Durée	Maximum 4 ans	Maximum 4 ans	Recommandée : 30 à 36 mois
Prochaine date limite de dépôt	2017	1 ^{er} mars 2017 1 ^{er} août 2017	26 mai 2017

Projets Hubert Curien (PHC)

Objectifs : développer les échanges scientifiques et technologiques d'excellence entre les laboratoires de recherche de deux communautés

Consortium : une équipe française et une équipe étrangère (selon l'appel choisi)

Financement : uniquement de la mobilité (frais de déplacement et frais de séjour)

Date limite : un appel par an avec un calendrier propre par pays

Programme pour l'Amérique du Sud: ECOS, COFECUB

Appels à projets internes

Appels à projets internes (9 février 2017):

- Internationalisation : soutien à une démarche de création de partenariats internationaux
 - Organiser des rencontres au sein d'un réseau international constitué pour déposer un projet européen (5 000€)
 - Monter un réseau international dans la perspective de déposer un projet européen (10 000€)
 - Créer un laboratoire international associé (3 000€ sur 1 an et 20 000€ pour 3 années de fonctionnement)
- Interdisciplinaires : association d'au moins deux unités de recherche relevant de grands domaines scientifiques différents et/ou d'universités lilloises différentes (Max 30 000€ en fonctionnement et équipements)

Appels à projets MEL

Appels à projets MEL:

- Accueil de Talents : destiné à des chercheurs de haut niveau ou à très fort potentiel souhaitant s'impliquer dans un laboratoire de la métropole

Deadline : 3 mars 2017

- Chaires Industrielles : développer des interactions fortes et durables entre le monde académique et le monde des entreprises avec le soutien d'accueil/de promotion de scientifiques éminents

Deadline : 15 mars 2017

Les fondations, instituts et autres financements

- Les ministères
 - 2015 : Pratiques scientifiques et techniques au regard des politiques culturelles
 - 2016 : Services numériques innovants et tourisme de mémoire en France
- Fritz Thyssen Stiftung Support of project in History Languages and Culture (philosophie, théologie, études littéraires et linguistiques...)
- Programme „Europe pour les citoyens“ (mémoire européenne)
- ...

Merci de votre attention

marie.lemoine@univ-lille3.fr

cyrielle.tirman@univ-lille3.fr